

RÉPARTITION DU PERSONNEL

ET

DU SERVICE DES MINES

Noms et lieux de résidence des fonctionnaires

(1^{er} avril 1925)

ADMINISTRATION CENTRALE

MM. LEBACQZ, J., Directeur général, à Bruxelles ;
RAVEN, G., Ingénieur en Chef Directeur, à Bruxelles ;
DELMER, A., Ingénieur en Chef Directeur, à Bruxelles ;
SWOLFS, J., sous-directeur, à Bruxelles.

Service spécial des accidents miniers et du grisou

MM. LEMAIRE, E., Ingénieur en Chef Directeur, à Frameries ;
BACQ, G., Ingénieur, à Mons.

Service des explosifs

MM. LEVARLET, H., Ingénieur en Chef Directeur, Inspecteur principal, à Bruxelles ;
VAN HERCKENRODE, Edg., Ingénieur principal, à Bruxelles ;
HUBERTY, J., Inspecteur, à Bruxelles.

Service géologique

MM. RENIER, ARM., Ingénieur en Chef Directeur, Chef du Service, à Bruxelles ;
HALET, Fr., géologue principal, à Bruxelles ;

1^{re} INSPECTION GÉNÉRALE DES MINES, A MONS

MM. DEMARET, L., Inspecteur général, à Mons ;
NIEDERAU, Ch., Ingénieur principal, à Mons.

Provinces de Hainaut, de Brabant, de la Flandre orientale et de la Flandre occidentale.

1^{er} ARRONDISSEMENT

MM. DEMARET, L., Inspecteur général, à Mons ;
LIAGRE, E., Ingénieur principal, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Boussu (sauf les communes de Hornu, de Quaregnon et de Wasmuël), de Dour, de Pâturages (moins les communes de Givry, d'Harmignies et d'Harveng), d'Antoing, de Celles, de Péruwelz, de Quevaucamps, de Templeuve et de Tournai et les communes de Cibly, de Mesvin, de Gaurain-Ramecroix, de Soignies, d'Horrues, de Naast, de Baudour, de Sirault et de Tertre ; les provinces de la Flandre occidentale et de la Flandre orientale.

1^{er} DISTRICT. — En l'absence d'un titulaire effectif, ce service est réparti entre MM. LIAGRE, VERBOUWE et SOTTIAUX

Charbonnages : Belle-Vue, Baisieux et Boussu.	Cantons de Dour et d'Antoing.
--	-------------------------------

2^e DISTRICT. — M. VERBOUWE, O., Ingénieur principal, à Mons.

Chevalière et Grande Machine à feu de Dour, Bonne-Veine, Cibly.	Cantons de Tournai, Celles et Templeuve et communes de Gaurain-Ramecroix, Cibly, Mesvin et Asquillies. Les provinces de la Flandre occidentale et de la Flandre orientale.
---	---

3^e DISTRICT. — En l'absence d'un titulaire effectif, ce service est réparti entre MM. LIAGRE, VERBOUWE et SOTTIAUX.

Bois de Saint-Ghislain, Grand Bouillon, Hensies-Pommerœul et Nord de Quiévrain, Blaton, Espérance et Hautrage.	Canton de Boussu (moins les communes de Hornu, de Quaregnon et de Wasmuël) ; les communes de Baudour, Tertre et Sirault du canton de Lens ; les communes de Bernissart, d'Harchies, de Pommerœul et Ville-Pommerœul du canton de Quevaucamps ; le canton de Péruwelz.
--	---

4° DISTRICT. — M. SOTTIAUX, G., Ingénieur principal, à Mons.

Charbonnages réunis de
l'Agrappe,
L'Escouffiaux.

Cantons de Pâturages (moins les communes d'Asquillies, de Givry, d'Harmignies et d'Harveng), de Quevaucamps (moins les communes de Bernissart, Harchies, Pommerœul et Ville-Pommerœul), les communes de Horrues, de Naast et de Soignies.

2° ARRONDISSEMENT

MM. NIBELLE, G., Ingénieur en chef Directeur, à Mons ;
DESENFANS, G., Ingénieur principal, à Nimy.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Boussu (communes de Hornu, Quaregnon et Wasmuël), de Chièvres, d'Enghien, de La Louvière (communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières), de Lens (moins les communes de Baudour, Sirault et Tertre), de Pâturages (communes de Givry, Harmignies et Harveng), de Mons (moins les communes de Mesvin et de Cibly), de Rœulx (moins les communes de Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec), d'Ath, de Flobecq, de Frasnes-lez-Buissenal, de Lessines et de Leuze (sauf la commune de Gaurain-Ramecroix); la province de Brabant (arrondissement judiciaire de Bruxelles).

1° DISTRICT. — En l'absence d'un titulaire effectif, ce service est reparti entre MM. DESENFANS, HOPPE et DEMEURE.

Rieu du Cœur,
Levant de Mons,
Bray.

Cantons de Boussu (commune de Quaregnon), de Flobecq, de Frasnes-lez-Buissenal, de Lens (moins les communes de Baudour, Sirault et Tertre) de Leuze (moins la commune de Gaurain-Ramecroix), de Rœulx (communes de Bray, d'Estinnes-au-Val et de Villers Saint-Ghislain), de Mons (Saint-Symphorien).

2° DISTRICT. — M. DEMEURE, Ch., Ingénieur, à Sirault.

Grand Hornu,
Produits et Nord du Rieu du
Cœur.

Cantons de Boussu (communes de Hornu et Wasmuël), de Mons (communes de Flénu, Jemappes et Mons), d'Ath et de Lessines.
Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Bruxelles).

3° DISTRICT. — M. HOPPE, R., Ingénieur, à Mons.

Hornu et Wasmes et Buisson,
Levant du Flénu.

Cantons de Mons (communes de Cuesmes, Ghlin, Hyon, Nouvelles et Spiennes), de Chièvres et de Pâturages (communes de Givry, Harmignies et Harveng).

4° DISTRICT. — En l'absence d'un titulaire effectif, ce service est assuré par M. DESENFANS, G., Ingénieur principal, à Nimy.

Saint-Denis Obourg-Havré,
Maurage et Boussoit,
Strépy et Thieu,
Bois du Luc et Trivières réunis,

Cantons d'Enghien, de La Louvière (communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières), de Mons (communes de Havré, d'Obourg, Maisières, Nimy), de Rœulx (moins les communes de Bray, Estinnes-au-Val, Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes, Villers-Saint-Ghislain et Vellereille-le-Sec).

3^{me} ARRONDISSEMENT

MM. LIBOTTE, E., Ingénieur en chef Directeur, à Charleroi.

HARDY, A., Ingénieur principal, à Gilly.

La partie de la province de Hainaut comprenant les communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Évêque, Leernes, Piéton, Souvret et Trazegnies du canton judiciaire de Fontaine-l'Évêque ; les cantons judiciaires de Binche (moins la commune de Mont-Ste-Geneviève), de La Louvière (moins les communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies et Trivières), de Seneffe, de Soignies (moins les communes de Horrues, Naast et Soignies) ; les communes de Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec du canton de Rœulx.

1^{er} DISTRICT. — M. DEFALQUE, P., Ingénieur principal, à Charleroi.

Charbonnages réunis de Ressaix, Leval, Péronnes, Sainte Aldegonde et Houssu.

Cantons de Binche (communes de Binche, Buvrines, Estinnes-au-Mont, Haulchin, Leval-Trazegnies, Mont-Sainte-Aldegonde, Epinois, Ressaix, Vellereille-le-Brayeux et Waudrez), de Rœulx (communes de Péronnes-lez-Binche, Mignault et Vellereille-le-Sec) et de La Louvière (commune de Haine-Saint-Paul).

2^{me} DISTRICT. — M. MOLINGHEN, E., Ingénieur principal, à Marcinelle.

La Louvière et Sars-Longchamps, Bois de la Haye.

Cantons de Binche (commune d'Anderlues), de La Louvière (communes de La Louvière et Saint-Vaast) et de Seneffe (moins la commune de La Hestre).

3^e DISTRICT. — M. RENARD, L., Ingénieur, à Charleroi.

Mariemont-Bascoup.

Cantons de Binche (communes de Carnières et de Morlanwelz), de Fontaine-l'Évêque (communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont et Piéton), de Soignies (communes d'Ecaussines - d'Enghien, Ecaussines-Lalaing, Henripont et Ronquières) et de Rœulx (commune de Marche-lez-Ecaussines) et de Seneffe (commune de La Hestre).

4^e DISTRICT. — En l'absence d'un titulaire effectif, ce service est réparti entre MM. HARDY, A., DEFALQUE, MOLINGHEN et RENARD.

Courcelles,
Beaulieusart,
Nord de Charleroi.
Leernes et Landelies.

Cantons de Binche (commune de Haine-St-Pierre), de Fontaine-l'Évêque (communes de Courcelles, Fontaines-l'Évêque, Leernes, Souvret et Trazegnies) et de Soignies (communes de Braine-le-Comte et Hennuyères).

4^e ARRONDISSEMENT

MM. GHYSEN, H., Ingénieur en chef Directeur, à Marcinelle ;

GILLET, C., Ingénieur principal, à Dampremy.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi (moins la ville de Charleroi et les communes de Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre), de Fontaine-l'Évêque (commune de Forchies-la-Marche), de Gosselies (commune de Gosselies), de Beaumont, de Chimay, de Jumet, de Marchienne-au-Pont, de Thuin, de Merbes-le-Château et de Binche (commune de Mont-Sainte-Geneviève).

Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Louvain).

1^{er} DISTRICT. — M. LEFÈVRE, R., Ingénieur, à Jumet.

Monceau-Fontaine, Martinet et Marchienne.
Grand-Conty-Spinois.

Cantons de Fontaine-l'Évêque (commune de Forchies-la-Marche), de Marchienne-au-Pont (communes de Monceau-sur-Sambre et de Goutroux) de Thuin et de Binche (commune de Mont-Sainte-Geneviève).
Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Louvain).

2^e DISTRICT. — En l'absence d'un titulaire effectif, ce service est réparti entre MM. HARDY, L. LEGRAND, GILLET et LEFÈVRE.

Sacré-Madame,
Amercéeur,
Bayemont,
Centre de Jumet.

Cantons Nord de Charleroi (commune de Dampremy), de Jumet et de Merbes-le-Château,

3^e DISTRICT. — M. LEGRAND, L., Ingénieur principal, à Marcinelle.
Charbonnages de Charleroi,
Masse-Diarbois.

Cantons de Marchienne-au-Pont
(communes de Marchienne-au-
Pont et Landelies), de Gosselies
(commune de Gosselies) et de Beau-
mont.

4^e DISTRICT. — M. HARDY, L., Ingénieur principal, à Gilly.

Marcinelle-Nord,
Forte Taille,
Bois du Cazier.

Cantons Sud de Charleroi (com-
munes de Marcinelle et de Mont-
sur-Marchienne), de Marchienne-
au-Pont (commune de Montigny-
le-Tilleul) et de Chimay.

5^e ARRONDISSEMENT

MM. N.

VIATOUR, H., Ingénieur principal, chargé temporairement de
la direction de l'arrondissement, à Mont-sur-Marchienne.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judi-
ciaires de Châtelet, de Gosselies (moins la ville de Gosselies);
la ville de Charleroi et les communes de Gilly, Lodelinsart et Mon-
tigny-sur-Sambre des cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi.

Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Nivelles).

1^{er} DISTRICT. — M. JANSSENS, G., Ingénieur à titre temporaire,
à Marcinelle.

Trieu-Kaisin,
Poirier,
Grand-Mambourg et Bonne
Espérance,
Bois communal de Fleurus.

Cantons de Charleroi (ville de
Charleroi) et de Gosselies (sauf
les communes de Fleurus, Gosse-
lies, Ransart et Wangenies), Pro-
vince de Brabant (cantons de Wa-
vre et de Nivelles).

2^e DISTRICT. — M. PIETERS, F.-J., Ingénieur principal, à Montigny-
sur-Sambre.

Centre de Gilly,
Appaumée-Ransart,
Masses-Saint-François,
Noël,
Nord de Gilly.

Canton Nord de Charleroi (com-
munes de Gilly, Lodelinsart et
Montigny-sur-Sambre).
Province de Brabant (cantons
de Genappe et de Jodoigne).

3^e DISTRICT. — M. PAQUES, G., Ingénieur, à Montigny-sur-Sambre.

Boubier,
Ormont,
Carabinier, Pont-de-Loup,
Bonne Espérance à Lambusart,
Petit-Try,
Baulet.

Cantons de Châtelet (communes
d'Acoz, Aiseau, Bouffioulx, Ger-
pinnes, Gougnies, Joncret, Pont-
de-Loup, Presles, Roselies et
Villers-Poteries) et de Gosselies
(communes de Ransart, Fleurus
et Wangenies).

4^e DISTRICT. — M. BRÉDA, Ingénieur, à Marcinelle.

Gouffre,
Aiseau-Oignies,
Tergnée-Aiseau-Presles,
Roton-Ste-Catherine.

Canton de Châtelet (communes
de Châtelet, Châtelineau, Couillet,
Lambusart, Loverval, Farciennes
et Pironchamps).
Province de Brabant (canton
de Perwez).

2° INSPECTION GÉNÉRALE DES MINES, A LIÈGE

MM. LEDOUBLE, O., Inspecteur général, à Liège.

LEBENS, L., Ingénieur principal, à Liège.

Provinces de Liège, Namur, Luxembourg, Limbourg et Anvers.

6° ARRONDISSEMENT

MM. ORBAN, N., Ingénieur en chef Directeur, à Namur ;

STENUIT, A. Ingénieur principal, à Namur.

Provinces de Namur et de Luxembourg.

1^{er} DISTRICT. — M. JADOU, C., Ingénieur principal, à Namur.

Service de surface des charbonnages de Tamines, Stud-Rouvroy, Groyne, Bienafois et Muache.

Province de Namur : la partie au Nord de la Sambre et de la Meuse ; les cantons de Ciney, Rochefort, Beauraing et Gedinne. Service de surface des cantons d'Andenne et de Namur.

Province de Luxembourg : l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau.

2^e DISTRICT. — M. FRUPIAT, Ingénieur, à Namur.

Charbonnages :

Auvélais-St-Roch,
Falisolle,
Stud-Rouvroy,
Groyne,
Bienafois,
Muache.

Province de Namur : Ville de Dinant et partie du canton de ce nom située sur la rive droite de la Meuse. Carrières souterraines du canton d'Andenne.

Province de Luxembourg : l'arrondissement judiciaire d'Arlon.

*Mines métalliques :*Bois-Haut, à Halanzy,
Chocry, à Halanzy,3^e DISTRICT. — M. PRÉMONT, R., Ingénieur, à Namur.

Charbonnages :

Ham-s/Sambre, Arsimont, Morimont, Franière, Deminche ;
Tamines ;
Jemeppe ;
Soye, Floriffoux, Floreffe,
Flawinne ;
Le Château ;
Basse-Marlagne.

Province de Namur : la partie comprise entre la Sambre et la Meuse, à l'exception de la ville de Dinant et de la surface du canton de Namur. Carrières souterraines du canton de Namur.

Province de Luxembourg : l'arrondissement judiciaire de Marche.

7° ARRONDISSEMENT

MM. DELRUELLE, L., Ingénieur en chef Directeur, à Liège ;

REPRIELS, A., Ingénieur principal, à Liège.

Arrondissement judiciaire de Huy et cantons de Waremme et de Hollogne-aux-Pierres de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. MASSON, R., Ingénieur, à Liège.

Charbonnages :

Pays de Liège,
Marihaye,
Halbosart-Kivelterrie, et Paix-Dieu,
Ben, Bois-de-Gives et St-Paul,
Couthuin,
Espérance,Le canton judiciaire de Huy ;
la commune de Modave du canton de Nandrin ; la commune d'Engis du canton de Hollogne-aux-Pierres ; le canton judiciaire de Héron.*Mines métalliques :*Couthuin,
Maîtres de Forges.2^e DISTRICT. — M. GUÉRIN, M., Ingénieur principal, à Liège.

Kessales-Artistes et Concorde Réunis.

Le canton judiciaire de Hollogne-aux-Pierres, (moins la commune d'Engis) ; le canton judiciaire de Nandrin, (moins les communes de Modave, Comblain-au-Pont, Comblain-Fairon, Ellemelle, Hamoir et Ouffet).

3^e DISTRICT. — M. BIDLOT, R., Ingénieur, à Liège.Gosson-Lagasse,
Horloz,
Bonnier,
Arbre-St-Michel, Bois d'Otheit
et Cowa.

Les cantons judiciaires de Landen, Waremme, Ferrières, Jehay-Bodegnée et Avennes ; les communes de Comblain-au-Pont, Comblain-Fairon, Ellemelle, Hamoir et Ouffet du canton de Nandrin.

8^e ARRONDISSEMENT

MM. FIRKET, V., Ingénieur en chef Directeur, à Liège;

HALLET, A., Ingénieur principal, à Liège.

Les cantons de Liège (Nord et Sud), de Grivegnée, de Fexhe-Slins, de Herstal, (moins la commune de Wandre) et de Saint-Nicolas (moins la section de Sclessin de la commune d'Ougrée) de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. DONEUX, Ingénieur, à Liège.

Charbonnages : La Haye, Sclessin-Val-Benoît,	Les communes de Liège (1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e divisions de police) Tilleur et Saint-Nicolas.
--	--

2^e DISTRICT. — M. DELRÉE, A., Ingénieur principal, à Liège.

Espérance et Bonne-Fortune, Bonne-Fin-Bâneux.	Les communes de Liège (6 ^e et 7 ^e divisions de police), Angleur et Jupille.
--	---

3^e DISTRICT. — M. DANZE, J., Ingénieur, à Liège.

Patience et Beaujonc. Ans, Grande Bacnure et Petite Bacnure.	Les communes de Liège (4 ^e , 5 ^e et 8 ^e divisions de police), Grivegnée, Bressoux, Ans et Glain.
--	---

4^e DISTRICT. — M. BRÉDA, M., Ingénieur, à Liège.

Batterie, Belle-Vue et Bien-Venue, Espérance et Violette, Abhooz et Bonne-Foi-Hareng.	Le canton de Fexhe-Slins et les communes de Herstal et de Vottem.
--	---

9^e ARRONDISSEMENT

MM. DELBROUCK, M. Ingénieur en chef Directeur, à Liège;

En l'absence d'un titulaire effectif le service général est assuré temporairement par M. MASSIN, A., Ingénieur principal, à Liège.

L'arrondissement judiciaire de Verviers et les cantons de Dalhem, de Fléron, de Seraing et de Louveigné; la commune de Wandre du canton de Herstal et la section de Sclessin de la commune d'Ougrée du canton de Saint-Nicolas de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. MASSIN, A., Ingénieur principal, à Liège, secondé temporairement par MM. BURGEON et THONNART.

Charbonnages : Cockerill, Six-Bonniers, Ougrée.	Les cantons de Seraing et de Louveigné; le canton de Spa (moins les communes de Wegnez, Lambermont et Ensival); la commune de Nessonvaux du canton de Fléron; la commune d'Olne du canton de Verviers.
--	--

Mines métalliques :
Pouillon-Fourneau, à Theux,
Vieille Montagne, à Henri-Chappelle.

2^e DISTRICT. — M. BURGEON, C., Ingénieur principal, à Liège.

Wandre, Wérister, Steppes, Trou-Souris, Houlleux, Homvent, Lonette, Quatre Jean et Pixherotte. Basse-Ransy.	Les cantons de Dalhem, de Herve, d'Aubel, de Dison et de Limbourg; le canton de Fléron (moins la commune de Nessonvaux); la commune de Wandre du canton de Herstal; la section de Sclessin de la commune d'Ougrée du canton de Saint-Nicolas.
---	---

3^e DISTRICT. — M. THONNART, P., Ingénieur, à Liège.

Hasard-Fléron, Micheroux. Crahay, Herve-Wergifosse, Cheratte, Minerie, Argenteau-Trembleur.	Le canton de Verviers (moins la commune d'Olne); le canton de Stavelot; les communes de Wegnez, Lambermont et Ensival du canton de Spa.
---	---

10° ARRONDISSEMENT

M. VRANCKEN, J., Ingénieur en chef Directeur, à Hasselt.

Les provinces de Limbourg et d'Anvers.

1^{er} DISTRICT. — M. MEYERS, A., Ingénieur, à Hasselt.

Charbonnages :
Oostham-Quaedmechelen,
Houthaelen,
Winterslag,
Genck-Sutendael,
André Dumont s/Asch.

Les usines métallurgiques des
arrondissements de Turnhout et
de Tongres, les exploitations libres
de minerais de fer de la province
d'Anvers ; les appareils à vapeur
de l'arrondissement judiciaire de
Tongres.

2^e DISTRICT. — M. FRÉSON, Ingénieur, à titre temporaire, à Hasselt.

Beeringen-Coursel,
Helchteren-Zolder,
Les Liégeois,
Ste-Barbe et Guillaume Lam-
bert.

Les usines métallurgiques des
arrondissements d'Anvers et de
Hasselt ; les exploitations libres de
minerais de fer de la province de
Limbourg ; les carrières souterrai-
nes de la province de Limbourg et
les appareils à vapeur de l'arron-
dissement judiciaire de Hasselt.

SOMMAIRE DE LA 2^{me} LIVRAISON, TOME XXVI

SERVICE DES ACCIDENTS MINIERS ET DU GRISOU

Les accidents survenus dans les Charbonnages pendant l'année 1921 :

Les accidents dus à des éboulements 409

MÉMOIRES

L'estimation des mines et des valeurs minières (minerais, charbon, pétrole) . L. Demaret 477

Carte générale et abornements des concessions minières du bassin de la
Campine (6^e suite). M. Dehalu 561

NOTE

Une excursion dans le Nord de la France : Les installations de la Société
Anonyme des Fours à coke de Douai et de l'Usine n° 3 de la Société des
Etablissements Arbel, à Douai M. Delbrouck 597

LE BASSIN HOULLER DU NORD DE LA BELGIQUE

Situation au 31 décembre 1924 : Sondage n° 93 (Houthaelen-Meulenberg) . J. Vrancken 611

EXTRAITS DE RAPPORTS ADMINISTRATIFS

A. — MINES

4^{me} Arrondissement.

Charbonnages Réunis de Charleroi : Emploi de la haveuse « Out Put » H. Ghysen 627

6^{me} Arrondissement.Charbonnage de Falisolle : Chauffage des chaudières à vapeur par
injection de charbon pulvérisé. G. Bochkoltz 634

B. — USINES MÉTALLURGIQUES

6^{me} Arrondissement.Société anonyme d'Athus-Grivegnée. — Usine d'Athus : Installations
nouvelles A. Sténuil 637

CHRONIQUE

Le four à coke, système Becker, d'après un article de « Iron and Coal Trades
Review », du 8 août 1924. Ch. Demeure 643La balance de torsion Eötvös et son application à la prospection, par le
capitaine H. Shaw, M. Sc. et E. Lancaster-Jones, B. A. (Cantab.). —
(The Mining Magazine. — Janvier et février 1925). — Note résumée. . G. Bacq 655

BIBLIOGRAPHIE

Leçons sur les ventilateurs dynamiques, par L. Denoël, professeur à l'Uni-
versité de Liège. — 4^{me} Edition. — Autographie D. et E. Close, Rue
Surllet, 25, Liège G. R. 663L'énergie électrique dans les territoires rhénans occupés et dans l'ensemble
de l'Allemagne, par E. Mathieu. — (Publication du Haut-Commissariat
de Belgique dans les territoires occupés) V. Firket 663Annuaire pour 1925 de l'Association minière d'Alsace et de Lorraine et de
l'Association des maîtres de forges de Lorraine. — Metz, 21, Aven. Foch H. A. 666